

Inauguration de 2 appartements sociaux à Cornillon-Confoux

4 décembre 2019 – 15h30

Le mercredi 4 décembre 2019, la mairie de Cornillon-Confoux et SOLIHA Provence inaugureront une maison entièrement réhabilitée dans le centre ancien de Cornillon-Confoux dans laquelle ont été créés 2 appartements sociaux et un local d'activité qui deviendra un bar lounge.

2 familles vont pouvoir emménager dans leur logement très prochainement et un bien très fortement dégradé a ainsi pu être réhabilité venant ainsi embellir le centre-ville de la commune.



En 2013, la municipalité de Cornillon-Confoux, soucieuse de produire du logement social pour permettre aux Cornillonais de se loger dans leur ville, a pris contact avec SOLIHA Provence pour la réhabilitation d'une maison dans le centre ancien du village au 16-18 rue du Pressoir. Sous l'impulsion de Monique Costes (ancienne directrice de la Politique de l'Habitat du SAN Ouest Provence) et de Anne-Lise Bernardini (Chargée d'Etude Habitat à la Direction Politique de l'Habitat au SAN Ouest Provence et aujourd'hui chargée d'étude mais à la Métropole territoire Istres Ouest Provence.) et Fabrice Avit (Direction de la Politique de l'Habitat du SAN Ouest Provence et aujourd'hui Chef de service Habitat-Logement à la Métropole Aix Marseille Provence Territoire Istres Ouest Provence) ce projet a pu se concrétiser.

Cette maison appartenant à la commune depuis 1998 était inoccupée depuis plusieurs années. Le local au rez-de-chaussée était quant à lui occupé par un épicier mais qui est parti avant le démarrage des travaux.

C'est ainsi que SOLIHA Provence a proposé à la mairie de Cornillon-Confoux de procéder un bail à réhabilitation*, permettant de bénéficier de financements et de subventions de différents partenaires. SOLIHA Provence devient maître d'ouvrage et se charge du montage opérationnel, de la conception la réhabilitation et de la gestion des logements pendant toute la durée du bail. (50 ans)

Les travaux

Les travaux ont démarré en 2018. Il s'agit d'une réhabilitation lourde puisque tout a été repris, charpente, murs, planchers. La complexité du chantier résidait par ailleurs dans le fait que la parcelle est toute en longueur et sur différents niveaux. Un puit de lumière, réalisé au travers d'une courette a permis de contribuer à l'éclairage et à la réalisation d'ouverture pour les deux logements. Tout le second œuvre a été refait.

Le service maîtrise d'œuvre de SOLIHA a ainsi travaillé sur un projet de réalisation de deux logements : deux types 3 au 1^{er} et au 2^{ème} étage. Dans le cadre des travaux de réhabilitation un effort important a

été réalisé pour procurer aux futurs locataires des logements économes en charges. Cette rénovation répond à la norme RT 2012.

Le cout d'opération s'élève à : 404 489 €

Les appartements

Un T3 d'environ 61,5 m² – loyer 323,48 €

Un T3 de 60,83 m² - loyer de 314,54 €

Les attributions des logements ont été faites par le service proximité locative de SOLIHA Provence, en lien direct avec la collectivité de Cornillon-Confoux.

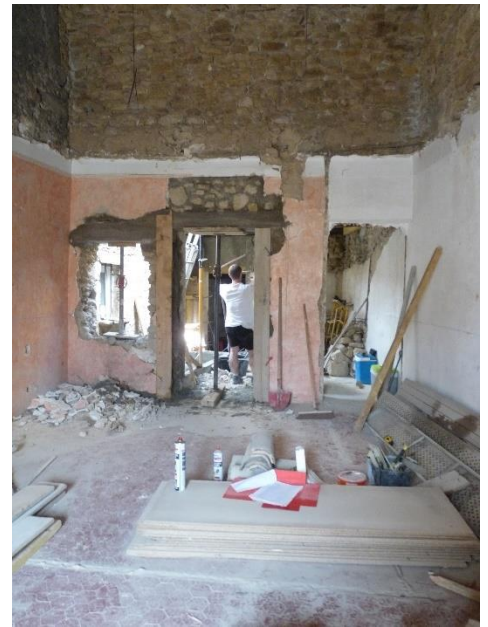
Les financeurs : Agence Nationale de l'habitat : 166 859€ – Ville de Cornillon-Confoux : 70000€ - Métropole Aix Marseille Provence : 28 049 € – Région PACA : 39 254 € - Emprunt Caisse des Dépôts et Consignation : 80 103 €. - Fondation Abbé Pierre : 20 224 €

Le bail à réhabilitation qu'est-ce que c'est ? Le bail à réhabilitation est un dispositif qui permet, en tant que propriétaire d'un bien immobilier en voie de dégradation, de le faire réhabiliter par un organisme agréé qui le louera ensuite à des personnes fragilisées durant toute la durée du bail. Les propriétaires ont ainsi l'assurance : • de bénéficier sans indemnité à la fin du bail, des travaux effectués en début de bail, • d'être exonéré d'impôt sur la valeur de ces travaux, • de se décharger de la gestion locative. En contrepartie, en plus de la réhabilitation, SOLIHA Provence garantit durant toute la durée du bail : • de conserver le bien en bon état d'entretien et de réparation, • la location du bien à des personnes démunies. Ce mécanisme est ouvert aux collectivités mais aussi aux propriétaires, occupant ou propriétaire bailleur.

SOLIHA Provence a contractualisé des baux à réhabilitation dans les communes suivantes : Arles, Aubagne, Cassis, Cornillon-Confoux, Digne, Ensues la Redonne, Fos sur Mer, Gignac la Nerthe, Graveson, Grans, Istres Marignane, Marseille, Martigues, Meyrargues, Miramas, Noves, Orgon, Pernes les Fontaines, Peynier, Pierrevet, Rognes Saint Andiol, St Laurent du Var et avec des propriétaires privés sur Marseille et Luynes.



16-18 rue du Pressoir pendant les travaux



16-18 rue du Pressoir après les travaux



Contacts presse : Ville de Cornillon Confoux – Contact [tél](tel:) + [mail](mailto:)

SOLIHA Provence – Domitille Brezun 04 91 11 64 94 – 07 76 14 65 75 d.brezun@solihaprovence.fr